

ARRÊTÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

DE **L'ÉLECTION** DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX

DU 20 OCTOBRE 2020

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associé à une université ou une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur relatif aux élections des membres élus au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux adopté en séance du 19 septembre 2014 ;

Vu la décision portant organisation des élections en date du 16 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté relatif aux élections des représentants des étudiants au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux du 20 octobre 2020, en date du 16 septembre 2020 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des votes joints au présent arrêté ;

ARRÊTE

Article 1 :

Les résultats des élections des représentants du 1^{er} collège des étudiants (1^{er}, 2^e et 3^e Années) du 20 octobre 2020 au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'inscrits	1109
Nombre de votants	314
Bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	311
Quotient électoral	77,75

Listes	Ecclésia	On est là !	La raison gouverne seule, et toujours
Nombre total de voix	151	132	28

Nombre de sièges attribués au quotient	1	1	0
Nombre de sièges attribués à la plus forte moyenne	1	1	0
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	2	2	0
Prénoms et noms des élus	Matthias PRÉVOST Claire-Ange COUPEY	Clémence DELFAUD Gwenn BIRRIER	/

Article 2 :

Les résultats des élections des représentants du 2^e collège des étudiants (4^e et 5^e Années) du 20 octobre 2020 **au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux** sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'inscrits	919
Nombre de votants	215
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	211
Quotient électoral	52,75

Listes	Ecclésia	On est là !
Nombre total de voix	94	117
Nombre de sièges attribués au quotient	1	2
Nombre de sièges attribués à la plus forte moyenne	1	0
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	2	2
Prénoms et noms des élus	François LAFONT Mathilda ANDRÉ	Elias DUCHEMIN-RAINHORN Clémentine MILLAN

Article 3

Les résultats des élections des représentants du 3^e collège des étudiants (CPAG, doctorants et DNSIP) du 20 octobre 2020 **au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux** sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'inscrits	129
Nombre de votants	1
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	1
Quotient électoral	1

Listes	Sciences Po Bordeaux : pour le futur
Nombre total de voix	1
Nombre de sièges attribués au quotient	1
Nombre de sièges attribués à la plus forte moyenne	0
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	1
Prénoms et noms des élus	Sami KHATTABI

Article 4 :

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Électorales (Tribunal administratif de Bordeaux – 9 Rue Tastet 33 000 Bordeaux) devant statuer dans les 15 jours.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 21 octobre 2020

Le Directeur

Yves DÉLOYE

